

XXV^e Colloque de santé publique UFSBD Un rendez-vous incontournable pour dessiner l'avenir de la santé orale

La 25^e édition du Colloque de santé publique de l'UFSBD se tiendra le 7 novembre 2024. Organisé en partenariat avec l'Assurance Maladie et sous le patronage du ministère chargé de la Santé et de la Prévention, l'événement explorera en profondeur l'ambition « Génération sans carie » formalisée au sein de la nouvelle convention dentaire.

20

Une journée pour comprendre et se projeter. Le 7 novembre prochain, au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, l'UFSBD invite tous les chirurgiens-dentistes à assister à son 25^e Colloque de santé publique, dédié à la « Génération sans carie ».

De la vision politique à la réalisation pratique

Introduit par Marguerite Cazeneuve, directrice déléguée à l'Assurance Maladie, le rendez-vous constituera un premier temps fort d'acculturation à la nouvelle stratégie préventive orientée vers les jeunes générations. Le programme de la journée se structure autour de deux grands volets. Un premier temps « politique » est prévu le matin afin d'éclairer l'ambition « Génération sans carie » sous l'angle de la stratégie et des objectifs de santé publique associés, en lien avec les défis que celle-ci soulève pour la profession, en termes de formation notamment. Le second temps prévu l'après midi sera quant à lui consacré aux modalités de mise en œuvre concrètes et aux impacts en termes d'évolution des pratiques, présentations cliniques à l'appui.

Les interventions et échanges qui se tiendront au cours de cette journée seront retranscrits au travers d'Actes du Colloque rédigés par



Les chirurgiens-dentistes en première ligne

Le virage préventif visé par « Génération sans carie » et la nouvelle convention dentaire se traduisent par une redynamisation marquée du programme M'T dents. Une priorité est avancée : introduire les jeunes dans les cabinets dentaires le plus tôt possible afin d'installer un accompagnement pérenne et un suivi optimal. À cet égard, l'annualisation de l'EBD, qui sera effective à partir de 2025, est l'un des leviers activés pour (re-) donner l'habitude d'un suivi régulier, dans le temps, et permettre in fine aux enfants de grandir et d'atteindre l'âge adulte en bonne santé dentaire.

La réalisation de cet objectif suppose un engagement individuel et collectif de la part des chirurgiens-dentistes, acteurs centraux du dispositif au cabinet et au-delà. Les tables rondes, présentations, échanges qui auront lieu durant le colloque seront autant d'opportunités de découvrir comment vous pourrez agir pour donner vie à cette vision.



Salle Laroque. En présentiel ou en distanciel



Interview pour « Pratiques Dentaires » avec :

Mme Marguerite CAZENEUVE,

Directrice déléguée à l'Assurance Maladie.

Le 7 novembre 2024 se tiendra le colloque annuel de santé publique de l'UFSBD, « Génération sans carie : tous acteurs dans nos cabinets ! », co-organisé cette année avec l'Assurance Maladie. En amont de ce colloque, l'UFSBD a souhaité donner la parole à Mme Marguerite Cazeneuve, directrice déléguée à l'Assurance Maladie.

» **Pouvez-vous dresser un état des lieux de la santé orale des enfants et des jeunes adultes en France aujourd'hui ? Quels sont les principaux défis identifiés par l'Assurance Maladie pour ces deux cibles ?**

La santé bucco-dentaire des jeunes s'est nettement améliorée ces 20 dernières années grâce à plusieurs actions de prévention bucco-dentaire. L'indice carieux « CAO » à 12 ans a été divisé par 3 depuis 1987, passant de 4,2 à 1,2 en 2006.

Le dispositif M^T dents initié par l'Assurance Maladie il y a près d'une vingtaine d'années (2006) a permis à plusieurs générations d'enfants et de jeunes adultes de bénéficier régulièrement d'un examen bucco-dentaire intégralement pris en charge. En 2023, 1,6 million d'assurés de 3 à 24 ans ont ainsi bénéficié du programme M^T dents qui dispose d'une forte notoriété auprès de la population¹.

Des actions de prévention bucco-dentaire sont également menées chaque année dans les écoles. En 2023, plus de 115 000 enfants ont ainsi bénéficié de séances de sensibilisation à la santé bucco-dentaire et, le cas échéant, d'un dépistage en milieu scolaire. Je remercie à cette occasion l'UFSBD et l'ensemble de ses praticiens acteurs de terrain, qui concourent à la mise en œuvre de ces actions en collaboration avec l'Assurance Maladie.

Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir. Aujourd'hui, seuls 37 % des Français consultent de manière préventive (contre 69 % au Danemark, par exemple). Les Français consultent quand ils ont mal et en urgence, alors qu'un suivi plus régulier permettrait de détecter des pathologies plus précocement et donc, de réaliser des soins moins invasifs.

Une étude de 2016 montre que 80 % des enfants de 6 ans sont indemnes de carie, seulement 47 % des jeunes de 18 ans.

Il est également à constater que d'importantes inégalités sociales et territoriales de recours aux soins dentaires persistent.

En effet, la prévalence des caries est trois fois plus élevée chez les enfants de 5 ans dans les foyers les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) que dans les foyers aisés (5^e quintile)². Elle est deux fois plus élevée chez les enfants dans les DOM qu'en métropole. Il y a lieu de constater également que le taux de recours au chirurgien-dentiste est très variable selon la tranche d'âge des enfants et des jeunes : le taux de recours est faible pour les enfants de 3 ans (33 %) et les adultes de 21 et 24 ans (40 %) ; le taux de recours est le plus important sur les tranches de 9 à 15 ans (70 %). Il était donc nécessaire au regard de ces constats d'aller plus loin.

Dans le prolongement des premières mesures mises en place, l'Assurance Maladie a signé le 21 juillet 2023 une convention historique sur le dentaire, recueillant l'approbation de l'ensemble des parties prenantes, représentants des chirurgiens-dentistes et organismes complémentaires. **Le cœur de cette nouvelle convention consiste à renforcer la prévention bucco-dentaire des enfants et des jeunes adultes en vue de faire émerger de futures « générations sans carie ».**

Pour permettre d'atteindre cet objectif ambitieux, l'Assurance Maladie a co-construit avec la profession un programme d'actions concrètes pour répondre aux défis suivants.

1. Rénover et annualiser les rendez-vous M^T dents.
2. Renforcer les actions de prévention bucco-dentaire à l'école.
3. Accentuer les actions « d'aller vers » les enfants et les jeunes les plus éloignés des soins dentaires.

1. 68 % des jeunes de 15 à 18 ans connaissent la marque M^T dents, 55 % des parents, 77 % des jeunes de 18 à 24 ans, en 2022.

2. En grande section de maternelle, 92 % des enfants de cadres sont indemnes de caries contre 70 % pour les enfants d'ouvriers. Toujours en grande section de maternelle, 23 % des enfants d'ouvriers ont au moins une carie non soignée contre 4 % des enfants de cadres. À 5-6 ans, le brossage des dents plusieurs fois par jour est plus fréquent pour les enfants de cadres (60 %) que pour les enfants d'ouvriers (47 %). DREES. Études et résultats. Juin 2015, . Juillet 2013, . Février 2017, . Août 2019

)) **« Génération sans carie » représente une ambition majeure pour l'avenir de la santé publique dentaire. Quels sont les objectifs spécifiques que vous espérez atteindre à travers ce plan qui va redynamiser le programme M'T dents ?**

Le dispositif M'T dents sera rénové à compter de janvier 2025.

Cet examen sera proposé annuellement aux 3-24 ans permettant d'assurer un suivi bucco-dentaire plus régulier des jeunes générations, comme le préconise la HAS dans ses recommandations, et ainsi de prévenir l'apparition des affections bucco-dentaires.

Cet examen sera également modernisé. D'une part, la saisie des résultats sera dématérialisée via la mise en place d'un téléservice intégré dans les logiciels des chirurgiens-dentistes. Les messages de prévention délivrés dans le cadre de ce rendez-vous (éducation à la santé) seront par ailleurs renforcés. D'autre part, un co-financement de l'examen bucco-dentaire et des soins de suite par les organismes complémentaires accompagne les évolutions, en conservant le principe d'une absence d'avance de frais. Enfin, les démarches côté patient seront facilitées avec la suppression du bon de prise en charge et la dématérialisation de l'invitation M'T dents.

Ce renforcement souhaité de la prévention et des soins conservateurs dans l'activité des chirurgiens-dentistes sera accompagné d'une revalorisation de ces actes (+ 10 euros sur l'EBD et majoration de 30 % de soins conservateurs pour les 3-24 ans en 2024, qui sera étendue les années suivantes).

Les actions de prévention bucco-dentaire à l'école seront renforcées dès septembre 2025

Les enfants doivent être sensibilisés à l'école dès la grande section de maternelle à l'importance de la santé orale pour que ces derniers puissent adopter dès le plus jeune âge les bons gestes sur l'hygiène bucco-dentaire et le suivi régulier chez le chirurgien-dentiste. Des ressources seront ainsi mises à la disposition des écoles.

Les actions de dépistage bucco-dentaire dans les écoles seront également renforcées en ZEP pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier et seront étendues aux établissements prenant en charge les enfants en situation de handicap.

Des actions « d'aller vers » les enfants les plus éloignés des soins dentaires seront mises en place fin 2025

20 % des enfants cumulent 80 % des besoins en soins bucco-dentaires. Ces enfants sont souvent issus des milieux modestes, ayant un faible pouvoir d'achat. Face à des pathologies bucco-dentaires le plus souvent évitables, trois actions concrètes sont identifiées pour répondre à cette « précarité dentaire ».

- Faciliter l'accès des enfants et des jeunes aux produits d'hygiène bucco-dentaire, reconnus pour leur efficacité.
- Renforcer l'éducation à la santé pour expliquer aux familles l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et du suivi régulier dentaire et ainsi lever les idées préconçues.
- Faciliter la prise de rendez-vous au cabinet dentaire pour que ces enfants puissent bénéficier d'un suivi régulier.





)) **L'Assurance Maladie co-organise, le 7 novembre, un colloque dédié à ce programme. Comment envisagez-vous que cet événement contribue au succès de cette ambition « Génération sans carie » ?**

La Cnam remercie l'UFSBD de sa proposition d'être co-organisateur du colloque. L'UFSBD est en effet un partenaire historique de confiance dont nous ne pouvons que saluer l'implication dans la prévention bucco-dentaire.

Le programme « Génération sans carie » n'est pas un programme interne à l'Assurance Maladie. Il s'agit d'un programme co-construit avec la profession et nous souhaitons qu'elle le porte dans son ensemble. En effet, nous ne parviendrons à améliorer la santé orale des jeunes, et de surcroît de la population, qu'avec l'implication de l'ensemble des acteurs, et en particulier des chirurgiens-dentistes.

Le colloque du 7 novembre intitulé « Génération sans carie : tous acteurs dans nos cabinets ! » permettra de communiquer auprès de la profession et des pouvoirs publics l'ambition et la stratégie portées par le programme, les différentes mesures, et d'échanger sur les moyens concrets d'engager tous les cabinets dentaires dans cette démarche.

7 novembre 2024



Génération sans carie

Tous acteurs dans nos cabinets !

INSCRIVEZ-VOUS
à cette journée de formation gratuite

)) **Vous êtes convaincue que l'engagement des chirurgiens-dentistes est crucial pour le succès des Examens Bucco-Dentaires (EBD) et des soins de suite. Quelles stratégies envisagez-vous pour renforcer leur participation et assurer une meilleure prise en charge des patients ?**

Une campagne d'accompagnement des chirurgiens-dentistes sera menée à compter de la rentrée 2024 par les chirurgiens-dentistes conseils et les délégués de l'Assurance Maladie pour sensibiliser sur les enjeux, présenter les évolutions portées par le programme et les implications concrètes pour les cabinets. Par ailleurs, une newsletter hors-série « Génération sans carie » sera diffusée à l'ensemble de la profession. Elle reviendra sur les évolutions concrètes pour les cabinets dentaires et présentera les outils d'accompagnement. À noter que nous serons également présents au congrès de l'Association dentaire française pour présenter les nouveautés du programme et pour répondre aux questions des chirurgiens-dentistes.

Au-delà des actions de communication, rappelons que la convention dentaire accompagne ce renforcement de la prévention dans l'activité des chirurgiens-dentistes par des mesures de revalorisation dédiées (revalorisation de l'examen bucco-dentaire et revalorisation de soins conservateurs dispensés auprès de la génération sans carie).

Des actions de communication seront également initiées pour mobiliser les autres professionnels de santé sur la santé orale : les médecins/pédiatres, les sages-femmes, les pharmaciens et les infirmiers.

Pour faire savoir aux publics concernés que le dispositif M'T dents évolue, le nom de marque et le logo marqueront le changement et intégreront désormais la mention « tous les ans ». Nous accompagnerons aussi le lancement de l'annualisation des rendez-vous M'T dents avec une campagne nationale de communication portée dans les grands médias et sur les réseaux sociaux pour atteindre les parents de jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes. En complément, une affiche sera mise à la disposition des chirurgiens-dentistes pour leur salle d'attente. Les évolutions portées par le programme « Génération sans carie » seront également relayées sur amelio.fr et sur nos comptes sociaux (X et LinkedIn).